

La maison forestière du Champ Bernard

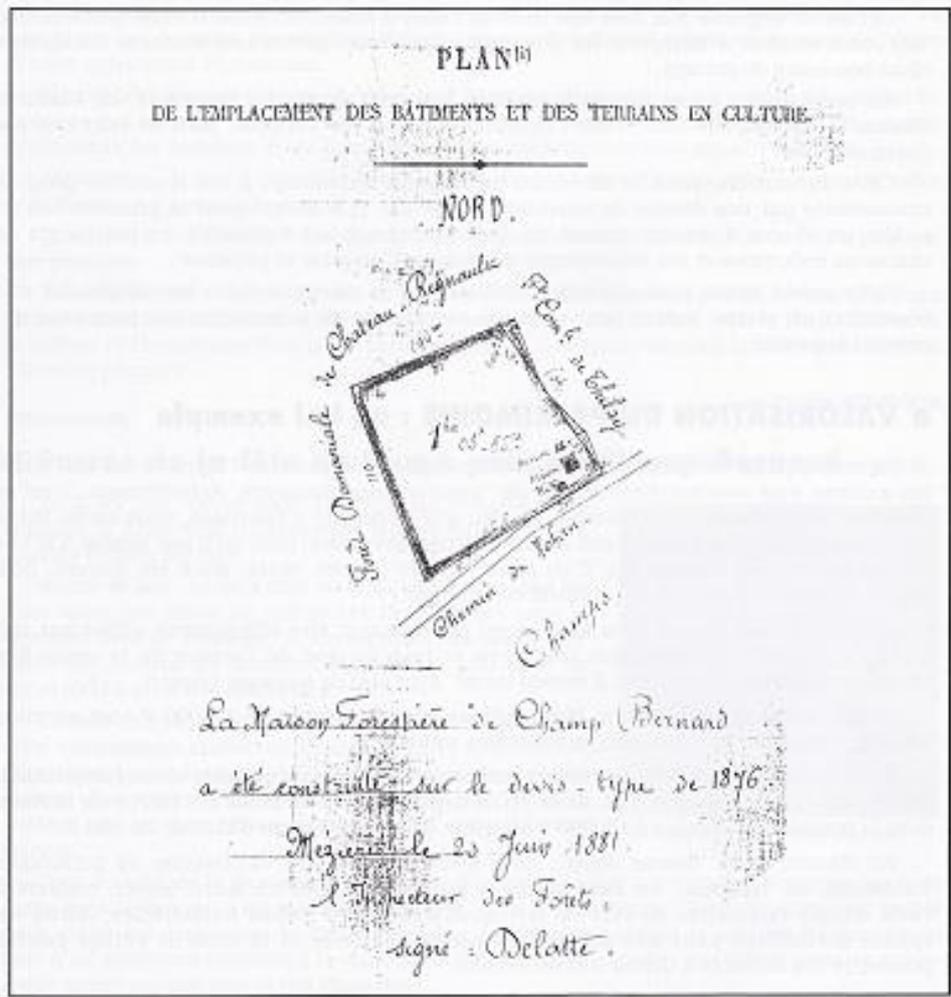


Située en bordure de la forêt domaniale de Château-Regnault, la maison forestière du champ Bernard a été édifée sur le territoire de Thilay, à l'altitude de 347 mètres.

Le but de cette construction était d'héberger le « garde du triage n°22 »

HISTORIQUE :

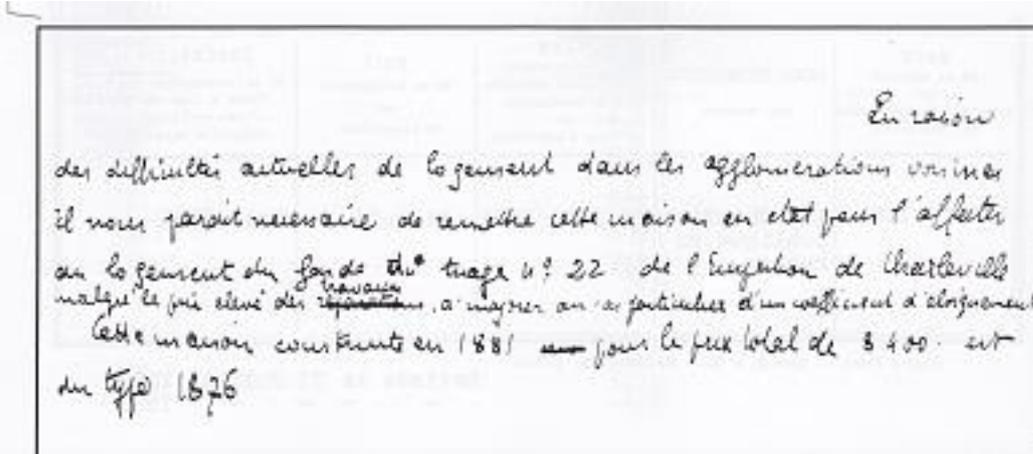
La construction de la maison forestière et de ses dépendances fut décidée le 6 mars 1880, sur une superficie de 1 ha 03 a 65 ca. La réception des travaux eut lieu le 10 juin 1881 sur le devis type de 1876 pour un prix de 8400.77F.



Occupée par l'ennemi pendant la première guerre mondiale, elle subit de gros dommages. Dans un rapport de l'inspecteur-adjoint MARTIN des Eaux et Forêts daté du 21 Juin 1921 , on peut lire dans un chapitre Nature de l'Affaire : *Maison forestière du Champ Bernard ruinée par l'ennemi.*

Seul le gros œuvre a résisté à l'occupant ; toutes les boiseries ont disparu : fenêtres, portes, plinthes, contrevents, placards, une partie du plancher...

En pleine forêt, le bois devait être sans doute rare pour alimenter le feu ...



La désaffectation est proposée par l'inspecteur avec mise en vente des matériaux.

Elle sera refusée et c'est seulement le 22 mai 1928 que la réfection pour un montant de 4 500 F fut décidée.

[Exécution de la circulaire n° 550, art. 27 et 28.]

6° CONSERVATION.

DÉPARTEMENT
des Ardennes
DIRECTION
de Charleville

CANTONNEMENT
de Charleville

* Chef de la brigade
ou garde du triage.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE.

DIRECTION GÉNÉRALE DES EAUX ET FORÊTS.

MAISON FORESTIÈRE

du CHAMP-BERNARD

CHATEAU-REGNAULT

située dans la forêt domaniale de CHATEAU-REGNAULT
et affectée au logement du Garde du triage mixte

N° 31

DÉSIGNATION et CONTENU DE TRIAGE ou de la brigade.	NOM ET CONTENANCE DES FORÊTS OU PARTIES DE FORÊTS comprenant le triage ou la brigade.			OBSERVATIONS.	
	Forêts domaniales.		Forêts communales.		
	hect.		hect.		
Triage mixte n° 1721	47.58	Chateau-Regnault 4° Série, canton de la Dauphiné	528.94	Thilay, coupes 20.21.22.25 & Réserve coupes XI.XII. XIII. (132.64) Hautes-Rivières, coupes I. à 7. & Réserve, cantons du Saumont et Thibaulanneau 431.39	<u>Cours d'eau</u> Rivière de la Se moy (de la prise d'eau du moulin de Nohan au ruisseau de Nantahru rive droite) avant de Haux... 3 Km 750 Ruisseau de Haux 2 Km 500 Ruisseau de Nantahru 2 Km 000

SUPERFICIE OCCUPÉE			NATURE ET QUALITÉ du TERRAIN CULTIVABLE.	OBSERVATIONS.
PAR LA MAISON, SES ANNEXES et ses abords.	PAR LE JARDIN ou le terrain cultivable.	PAR LA CLÔTURE des terrains.		
6 ares	95 a 48	2 a 27	Sol argilo schisteux, léger d'assez bonne qualité.	Faire connaître si l'eau possible est fournie par un forage ou puits, une citerne, etc. <i>Non</i>

DATE DE LA DÉMOSN qui a autorisé la construction ou l'acquisition.	MODE D'EXÉCUTION DES TRAVAUX.	DATE DE LA DÉMOSN de la construction ou de l'acquisition.	PRIX DE LA CONSTRUCTION ou DE L'ACQUISITION.	OBSERVATIONS.
6 Mars 1880	Adjudication publique au rabais	10 Juin 1881	8400.77	Type 1876

Eaux et Forêts. — Série 3, n° 3. — 50-555-1025. [1902]

Revisée le 27 Juillet 1899
1912

En 1924 et 1925, pendant l'été, la maison inoccupée est utilisée par les Jeunesses Laïques et Républicaines de France. La colonie campe sous des tentes installées sur l'hectare ; le personnel de surveillance loge dans la maison. Un hangar de 18 m sur 6 avait été construit à proximité de la maison pour servir de réfectoire. La cuisine se faisait à l'écurie derrière la maison.



Des prisonniers civils encadrés par des soldats allemands installent un réseau de barbelés au Champ Bernard pour y établir la frontière franco-belge.
 - A terre, un rouleau de barbelés.
 - Derrière le groupe, on aperçoit les poteaux, hauts de 4 mètres environ.
 Cette limite se poursuivait sur le haut de Monthermé. (Chitite Collet et ruisseau de la Pilette).

Le 17 juin 1925, un état des arbres de différentes essences existant sur l'hectare attenant à la maison forestière cosigné du Brigadier MAUFAIT des Eaux et Forêt et de l'Administrateur PIGAGLIO des Jeunesses Laïques et Républicaines de France, concessionnaire, révèle la présence de 7 pruniers, 12 pommiers, 6 sorbiers, 5 tilleuls et 3 épicéas. Ces arbres fruitiers et autres, inventoriés avant la venue des jeunes, étaient ainsi protégés.

Un extrait du compte rendu de l'excursion de la Société d'Histoire Naturelle des Ardennes, le 4 juin 1938 décrit une activité forestière observé par les naturalistes : « Au Champ Bernard, une exploitation a entrepris la confection des traverses de chemin de fer. Munis d'une hache dont un côté est plat, les bûcherons font sauter des ételles qui ont plus d'un demi-mètre de long et qui, malheureusement, vont pourrir sur place ». La seconde guerre mondiale n'occasionne aucun dégât à la maison forestière.

Art. 10. — Forêt domaniale de Château-Regnault	
Territoire communal de Thilay. — 4 ^e Série. — Canton de CHAUFFOUR	
Triage de J.A.T. SIEGGER, Maison forestière du CHAMP-BERNARD	
à NOBIAN par THILAY	
COUPE N° 4	
21 hectares 06 ares de taillis sous futaie de 25 ans, ensemble 1.599 arbrés.	
savoir :	
Circonférences.	93 89 100 120 140 160 180 200
1418 chênes.	281 304 415 193 140 53 29 2
47 hêtres.	2 4 9 4 4 13 11
134 divers.	199 31 1 2
Produits préélevés : Bois d'œuvre : 788 m ³ , dont : chênes 715 m ³ , hêtres 47 m ³ , divers 26 m ³ .	
LIMITES. — N. Forêt Communale de Thilay. — E. Coupe 5. — O. Coupe 3.	
— S. Coupes 4 et 9.	
RESERVES. — Baliveaux : 181 chênes, 46 hêtres, 343 divers. — Modernes : 632 chênes, 5 hêtres, 14 érables. — Anciens : 23 chênes, 1 hêtre. En outre, réserve de tous les résineux.	
VIDANGE. — Route Forestière du Champ-Bernard.	
CHARGES. — 5 % du prix principal d'adjudication.	
Fourniture et transport de 28 stères de rondins durs à J.A.T. Siegger au Champ-Bernard. — Façon et transport (évalués à 1.400 francs).	
Une vente de bois dans les années 1950 au Champ Bernard	

En 1952, l'électrification de la maison est effectuée avec la pose de deux lampes et d'une éolienne « fnag » de 12 volts avec une batterie d'accumulateurs de 200 ampères-heure pour un montant de 247 338 F.



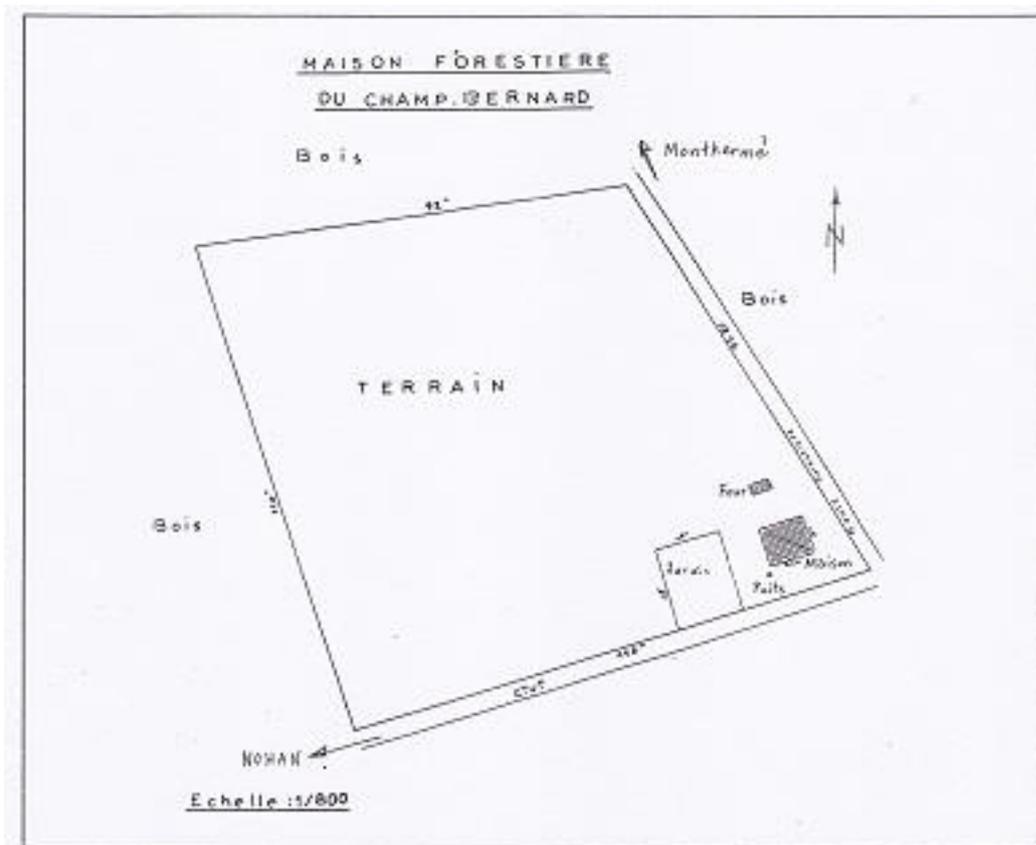
LES DERNIERS LOCATAIRES :

- **De 1939 environ jusqu'à la fin de la guerre**, le garde forestier était M.DUMEZ. Il était mutilé de la guerre 14-18
- **De 1950 à 1953** :FAMILLE STIEGEL avec 3 enfants :Charles, Mariette et...Jean-Bernard. A préciser que M.STIEGEL avait un fort accent alsacien qui transformait le prénom de l'enfant cadet en « Champ Bernard ».
M.Stiegel possédait un « vélo de service » qui lui servait à se déplacer d'un village à l'autre pour raisons professionnelles. Il ne remontait au Champ Bernard à bicyclette que le week-end, car pousser un vélo de l'époque dans la longue côte caillouteuse était chose très pénible.
Comme leur père, les enfants se rendaient donc à Nohan à pied le matin par tous les temps . Le midi, ils mangeaient chez le boulanger M.Defossez.
- **De 1954 à 1957** : M.Albert PARIS, bien connu des Thilaysiens et en particulier des habitants de Naux, a succédé à M.Stiegel. Son épouse Andrée lui a donné plusieurs enfants. Ainsi, André travaillait à l'usine du moulin de Nohan. Claude, neveu adopté qui travaillait chez M. René Parizel, descendait la côte à toute allure à bicyclette. Pour ralentir, il s'aidait de ses pieds chaussés de chaussures de foot.
La famille Paris se ravitaillait en nourriture à Nohan, et chacun remontait sa charge à la fin de la journée.
Jackie a été scolarisée une année à Linchamps, puis deux années à Nohan. Dans chaque cas, le trajet à pied était de rigueur. Jackie mangeait le midi avec son frère André à l'usine, ou au « Terne » chez M. et Mme Denis.
- **de 1958 à 1963** :Jean-Marie PIERRARD a été pratiquement le dernier habitant du Champ Bernard. Jean-Marie n'était pas garde forestier. Il travaillait à « Meuse et Semoy » à Nohan. Il souffrait de nombreux cors aux pieds, et le trajet lui était très pénible.
Les jours de chasse, le boulanger M.Defossez lui confiait son « transistor » le matin et le récupérait le soir. Jean-Marie avait pour mission de communiquer les résultats de football.

LA VIE AU CHAMP BERNARD :

Pour se ravitailler en eau potable, les locataires disposaient d'un puits. Ce puits existe encore, mais il a dû être condamné, car les pompiers venus le nettoyer y ont découvert le cadavre d'un chien.

En plus du jardin potager, un grand terrain appelé « l'hectare » par les Anciens, était disponible pour fournir l'herbe et le foin aux animaux. Un « rang » à cochon jouxtait le four à pain.



Les chasseurs, promeneurs ou bûcherons pouvaient boire un verre de vin ou de bière chez le garde forestier. Ce débit de boissons improvisé permettait au garde de se faire une « pièce » pour arrondir les fins de mois. Dans l'Est de la France, cette pratique existe encore de nos jours, et des omelettes sont par exemple servies aux randonneurs.

LE CHEMIN DES « COUILLONS »

Le sentier qui figurait encore sur la carte I.G.N. de 1979 n'est plus utilisé aujourd'hui. Il prenait naissance au gros hêtre situé sur la route de Nohan à 200 mètres environ du sommet. Il traversait le chemin du Liry et rejoignait la route forestière de Monthermé dans le premier virage.

Ce chemin avait une double vocation : d'une part, raccourcir le trajet des wèbes à Nohan, et d'autre part, permettre aux habitants de ne pas être aperçus par le garde du Champ Bernard lorsqu'ils étaient en infraction (rames à haricots, manches d'outils, etc...)

A cette époque, les gens allaient parfois ramasser du bois en pleine nuit, et ce bois était appelé « bô de lune ».

LE CHAMP BERNARD DE NOS JOURS

Des travaux d'entretien ont eu lieu régulièrement de 1939 à 1968 dans l'habitation. Entre 1972 et 1978, l'association « Nature mon amie » a loué le Champ Bernard à l'ONF.

En 1990, d'importantes dégradations ont été commises, et l'ONF, lassée de réparer sans cesse les dégâts (bancs, tables, volets, fenêtres,...), a envisagé de raser la maison forestière.

Depuis quelques années, la société de chasse de Thilay utilise les locaux et en guise de location, effectue des travaux réguliers de restauration.



AU COURS DE SON EXISTENCE, LA MAISON DU CHAMP BERNARD AURA DONC ECHAPPE A DEUX REPRISSES A LA DESTRUCTION TOTALE.



■ LE FOUR A PAIN DU CHAMP BERNARD : un toit tout neuf



Avant travaux ...



... et après travaux.



Bulletin municipal n° 13 de décembre 1995

LA RÉFECTION DU FOUR A PAIN



Commencée au cours de l'année scolaire 1992-93, la rénovation du four à pain du Champ Bernard suit son chemin.

En juin 1993, des élèves du collège de Monthermé avaient effectué les travaux de maçonnerie extérieure et de nivellement des abords.

En juin dernier, les élèves de 3^{ème} D accompagnés de trois professeurs : MM PENISSON, BERNARD et PASCOLO ont posé les poutres et les chevrons en chêne avant d'effectuer la pose d'un toit en faisiaux.

Précisons pour la "jeune" génération que les faisiaux sont des ardoises de tout-venant, c'est-à-dire de tailles et d'épaisseurs différentes. Ces ardoises ne sont pas clouées, mais collées à l'argile sur un "plancher en chêne". Cette méthode de couverture est de tradition dans la vallée de la Semoy.

La réalisation d'une toiture en faisiaux est très technique, et l'aide de trois retraités bénévoles : MM. Bernard LAMBERT, ancien couvreur, Guilain POLONI et Claude DUPLAT a été très précieuse.

Cette rénovation s'inscrit dans le cadre d'un P.A.E. (Projet d'Actions Educatives) ayant pour but la défense du patrimoine local.

La plus grande satisfaction de la vingtaine d'élèves et de l'équipe d'encadrement est de contribuer à la sauvegarde d'une construction qu'il convient de préserver au fil des ans : le four à pain du champ Bernard.



Pendant les travaux : les poutres en chêne sont hissées.

Cette année encore, très nombreux ont été les particuliers et les groupes qui sont venus cuire galettes et pizzas dans cette verdoyante clairière appréciée à la fois par les "indigènes" et par les touristes étrangers.

Dimanche 7 août dernier, l'Association Nohan-Loisirs y a organisé sa Sème "Fête du pain" avec un réel succès, puisque 150 pains de campagne, 100 pizzas, 100 tartes au fromage et 150 tartes au sucre cuites dans le four remis à neuf, ont régalé les nombreux visiteurs tout au long de la journée.

Entre deux morceaux de tarte, ces visiteurs ont pu également apprécier une exposition sur la pâte à sel, le métier de la boulangerie et la fabrication du pain "à l'ancienne".



Lors de la Fête du pain : la préparation des tartes sur place.

"La maison forestière du Champ-Bernard, dans la forêt domaniale de Château-Regnault, sur le territoire de Thilay, à l'altitude de 347 m, est implantée sur un plateau à 2 km de Nohan. C'est un carrefour de voies de communications anciennes, de Monthermé à Hautes-Rivières, de Nohan à Lin champs. C'est aussi une porte d'entrée sur la forêt du massif primaire.

Isolée, mais accessible par véhicule, elle fut le théâtre de mauvaises fréquentations qui n'avaient qu'un souci : détruire.

Dès 1991, nous prîmes la décision de protéger l'ensemble et surtout le four à pain. Avec les élèves de 4^{ème}, nous organisâmes des journées sur le thème du pain pour les sensibiliser à la protection de cette construction qui permettait de réaliser des cuissons de pains très réussies.

Notre exemple entraîna des associations locales à organiser des fêtes autour du pain. La population des environs, les municipalités de Thilay et Monthermé prirent conscience de l'enjeu et nous apportèrent leur soutien.

En 1992, la décision fut prise de rénover le bâtiment abritant le four à pain. Il nous fallait du temps et des moyens. Grâce à l'ONF, aux communes de Monthermé et de Thilay, à l'Inspection Académique des Ardennes et au Conseil Général, notre projet sur trois ans se concrétisa.

Aujourd'hui, le four à pain est abrité par un véritable toit en faisiaux, typique dans la vallée de la Semoy, il y a cent ans et plus.

Que reste-il à accomplir ? Les chasseurs protègent la maison forestière et le four à pain par leur présence.

Mais cet endroit si calme, si riche en histoire et en milieux naturels devrait devenir une étape indispensable aux randonneurs qui veulent découvrir notre région. Pour cela, la réhabilitation de la maison et l'installation d'un guide permanent ferait du Champ-Bernard la porte d'entrée dans l'Ardenne primaire".

Jean-Pierre PENISSON

Succès de la fête du four à pain au Champ-Bernard (Août 95)

Tous les ans, début août, l'association Nohan-Loisirs organise la désormais traditionnelle fête autour du four à pain du Champ Bernard.

Remis en état, tel qu'il était au bon vieux temps, par les bons soins des élèves du collège Les Deux Vallées sous la direction de J.-P. Penisson, A. Bernard, R. Pascolo et avec l'aide des Anciens de Monthermé, ce four à pain offre un cadre idéal à cette fête champêtre.

Comme chaque année, chaque participant et visiteur de cette sympathique manifestation était tenu d'y apporter ses rires et sa bonne humeur. Malgré la défection de dernière minute d'un joueur d'orgue de barbarie, les organisateurs avaient mis un point d'honneur à ce que cette fête soit réussie.

Tout au long de la journée, le "boulangier du champ" a fait cuire pizzas, tartes au sucre et pains dans le four qui a été mis à rude épreuve. Qu'à cela ne tienne. Les badauds en ont profité pour visiter les maquettes de James Chevalier de Bogny-sur-Meuse et admirer les œuvres en pâte à sel également exposées à la vente avant de s'installer, à l'ombre des arbres pour un pique-nique animé par des rires et des chansons.